



LES AMIS
DE ROBESPIERRE
POUR
LE BICENTENAIRE
DE LA RÉVOLUTION

A.R.B.R.

L'incorruptible

Bulletin du Comité Local d'Arras

novembre - décembre 1989

LA TERREUR DANS LA RÉGION : *Entre modération et excès*

Comme promis dans notre bulletin de mai-juin 89, voici enfin une étude sérieuse sur les rapports de Robespierre et Lebon.

Nous la devons à M. Arsene Duquesne, Membre du Comité Scientifique de l'ARBR, secrétaire du Comité Local de Meurchin et Directeur du journal "Le Citoyen" de cette même ville.

L'intérêt de cet article suscitera, nous n'en doutons pas, réactions, commentaires et, pourquoi pas, arguments inédits. Nous leur ouvrirons les colonnes de notre prochain numéro.

Prairial : le patriotisme exagéré désavoué par Robespierre. Le Comité attend messidor pour rappeler Joseph Lebon.

Depuis l'entrée en guerre de l'Angleterre qui se range dans le camp des contre-révolu-



LE BON, d'après une lithographie de Delpech (Archives Nationales.)

tionnaires, notre région était devenue encore plus sensible à la pression ennemie. L'émigration continuait et avait même tenté de restaurer l'ancien régime, comme cela se vit à Valenciennes.

Le grand mouvement de déchristianisation avait fini par pousser les petits curés, initialement acquis à la Révolution, à abandonner eux aussi leur fonction. N'ayant souvent que le recours final de l'émigration, ils quittaient

de plus en plus nombreux le pays. Certains préférèrent même abandonner leur état religieux.

Les prélats, à l'abri dans leurs sanctuaires étrangers, n'hésitaient pas à encourager la pratique religieuse illégale, ce qui fait que le "fanatisme religieux" sévissait là où il pouvait bénéficier de complaisances dans les populations. N'hésitant pas à défier l'autorité de la loi, d'illégal, il devenait contre-révolutionnaire.

LA TERREUR DANS LA
RÉGION p.1
Joseph Lebon, l'homme
du sursaut p.2

Lebon choisit le patriotisme
exagéré p.2

Robespierre fait mettre en li-
berté les patriotes d'Arras
arrêtés par Lebon p.2

Les hésitations du Comité
de Salut Public pour ap-
précier l'activité de Jose-
ph Lebon p.2

Robespierre fait définitive-
ment libérer les pa-
triototes arrageois

Menace de complot p.3

AUX ORIGINES DE LA
LEGENDE NOIRE DE
ROBESPIERRE p.3

Lebon, Robespierre, amis
et complices ?

La légende noire de Robes-
pierre pour servir l'histoire
révisionniste p.3

En conclusion p.4

Enfin, pour en rester aux
hommes et à leurs pra-
tiques p.4

JOSEPH LEBON : L'HOMME DU SURSAUT

La Convention et le Comité de Salut Public avaient délégué dans les régions (et aux armées) des Représentants en mission chargés de pouvoirs illimités. Arras voyait ainsi Joseph Lebon à l'œuvre, un ex-oratorien défroqué, qui avait été élu Maire d'Arras et député suppléant à la Convention, et avait obtenu assez vite le soutien du Comité de Salut Public.

En août 93 il avait réprimé la petite Vendée de Pernes et, pendant l'hiver, il avait organisé de façon implacable, partout où il avait pu retrouver des hommes et des organisations-relais, la chasse aux suspects.

Fait absolument unique, il obtenait au printemps, à sa demande expresse et tout à fait exceptionnellement, ce qui ne fut même pas de mise en Vendée : le maintien d'un Tribunal Révolutionnaire à Arras.

LEBON CHOISIT LE PATRIOTISME EXAGÉRÉ

Il faut dire qu'à la différence des terroristes excessifs responsables des noyades et fusillades de Nantes et de Lyon, ou coupables de corruption, Lebon se réclame de la cause suprême de la Révolution, arguant souvent des intérêts des faibles et des indigents.

Fort de sa stabilité dans la place d'Arras où la mission du Comité de Salut Public le maintient ; fort des purges qu'il a réalisées dans l'appareil terroriste du Pas-de-Calais qu'il a monté à sa dévotion ; à l'abri des rapports qu'il transmet en bonne et due forme, et, en temps et en heure au Comité de Salut Public, devant lequel il se fait humble et dévoué ; Lebon est un légaliste.

On le dit hébertiste, il s'en défend. En tous cas, ce n'est pas un modéré. En ce printemps-été, sa dynamique personnelle régionale et la grise-

rie qu'elle a pu lui procurer, vont être confrontées aux aspirations à l'indulgence vers laquelle se tournent certains patriotes, en réaction à ses menées excessives.

Celui-ci franchit alors un nouveau pas dans l'escalade terroriste. Il est décidé à abattre à Arras ces partisans de l'indulgence qu'il qualifie de "faux patriotes". Il les fait arrêter et conduire au Tribunal Révolutionnaire de Paris.

Il faut ajouter que ce qui pourrait n'être pris que comme une simple péripétie d'une querelle de tendances pour le pouvoir à Arras, présente d'un point de vue national des enjeux cruciaux, puisque se déroulant à proximité du champ de bataille de l'armée du Nord. Au même moment, des engagements qui vont s'avérer décisifs ont en effet lieu dans le secteur de Cambrai à nouveau menacée, où Saint-Just est amené à en appeler justement à Lebon.

ROSBESPIERRE FAIT METTRE EN LIBERTÉ LES PATRIOTES D'ARRAS ARRÊTÉS PAR LEBON.

Et justement, voilà qu'à Paris, se déclençait une campagne d'indulgence en faveur des patriotes arrageois arrêtés ainsi que leurs femmes. Pressé d'intervenir dès le début, Maximilien avait d'abord promis d'en parler à St Just, puisque c'était le moment où celui-ci devait repartir en mission aux armées du Nord.

Lebon a alors été convoqué à Paris, où il s'est expliqué à son avantage. Il en est revenu pour faire mettre en liberté les femmes, résolu à se concerter avec St Just et Lebas, prêt à multiplier sur la frontière les tribunaux révolutionnaires (pour répondre aux volontés de Robespierre, disait-il) (*).

Quelques semaines plus tard, tandis que les terribles lois de Prairial pour instituer la grande Terreur sont en préparation dans une des

séances du Comité de Salut Public, à laquelle justement St Just assiste, Maximilien lui-même tranche l'affaire des patriotes d'Arras en les faisant mettre en liberté par le Comité, par un acte qu'il rédige d'ailleurs lui-même et que co-signe St Just.

Motif : Lebon n'avait toujours pas communiqué de pièce à charge contre les accusés.

LES HÉSITATIONS DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC POUR APPRÉCIER L'ACTIVITÉ DE JOSEPH LEBON

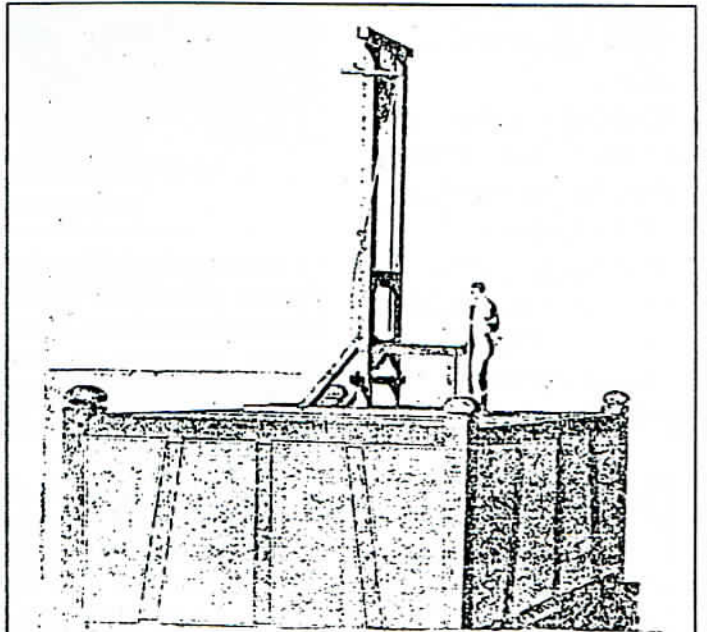
Tous, au Comité, ne sont cependant pas d'accord : ce, d'autant moins que Lebon se démène pour retourner la situation d'une façon d'autant plus légitime que la Convention vient d'accepter le renforcement des mesures d'exception en adoptant les lois de Prairial. Alors, à une semaine d'intervalle, le Comité se déjuge, rapportant la mesure de mise en liberté initialement voulue par Robespierre.

Quinze jours plus tard, la victoire militaire est définitivement acquise, la frontière nord est débloquée.

A Paris, l'affaire des patriotes d'Arras n'en continue

pas moins à susciter des remous, évoluant et rebondissant. La question qui n'avait été jusqu'alors que de simple justice et d'équité envers des patriotes, devient franchement politique en s'inscrivant maintenant dans une perspective : donner tort ou raison aux patriotes arrageois face à Joseph Lebon, n'est-ce pas une manière de prendre position pour la modération contre l'excès ? L'alternative politique correspondante étant : faut-il détendre les ressorts de la Terreur et du Gouvernement-Révolutionnaire-jusqu'à-la-Paix ? Ou faut-il continuer dans la voie de la Grande Terreur ?

Plus que divisé, le Comité se lézarde. Les hommes s'y disputent même. Robespierre abandonnant les séances houleuses, ce sera un rapport de Barère qui permettra d'avancer vers la conclusion : "la liberté est une vierge dont il est coupable de soulever le voile". Tout en rappelant les mérites du Représentant en mission Lebon, et en lui réaffirmant son soutien, il mettra cependant fin à sa mission, la part de critique à l'encontre de Lebon allant même jusqu'à mettre en cause les "formes un peu acerbes" auxquelles il a eu recours.



Reproduction de la gravure accompagnant la lettre adressée par le ministre Clavière aux administrateurs du Pas-de-Calais pour leur annoncer l'envoi de la guillotine (17 septembre 1792).

JOSEPH LEBON

- 1205 (25 sept) Naissance à Arras. Père huissier Conseil d'Arras.
Etudes au collège des Oratoriens
- 1261 Entre à L'Oratoire. Professeur à Beaune
- 1266 Ordonné prêtre (par Talleyrand)
- 1271 Prête serment
(juillet) élu curé de Neuville Vitassez retour dans le Pas de Calais
- 1272 Choisi par l'Assemblée primaire de SOEUX. Elu 2^{ème} suppléant à Convention
(16 sept) Elu Maire d'Arras. Considéré comme "modéré"
(11 oct.) Elu Membre du Directoire du Département
(25 nov.) Epouse sa cousine de St Paul; Elisabeth Régis.
- 1273 En mission dans le département. arrestations de suspects
(24 mai) Elu Vice Président du Conseil d'Administration du Pas de Calais
(14 juin) Député ecclésiastique à la Convention par démission de Maniez
(9 août) En mission avec Dumont à Boulogne Montreuil et dans la Somme
Membre du Comité de Salut Générale
(29 oct.) Délégué par Comité Salut Public pour mission Pas de Calais
- 1274 (21 déc.) Mission terminée retour à Paris
(let. Maximilien) à Arras avec plein pouvoirs
Pendant 4 mois expression féroce à Arras et Cambrai
Arrestations massives: 400 exécutions à Arras
- (9 juillet) Rapport à Paris. Tribunal Révolutionnaire Arras supprimé
- (27 juillet) Chute de Robespierre
Lebon arrêté; incarcéré à Amiens
- 1281 (16 oct.) Condamné à mort. exécuté à Amiens

ROBESPIERRE FAIT DÉFINITIVEMENT LIBÉRER LES PATRIOTES ARRAGEOIS

Quinze jours encore, et les patriotes d'Arras seront définitivement mis en liberté par le Comité. Une des dernières décisions du grand Comité, à mettre à l'actif du suivi de l'affaire d'Arras par Maximilien, et ce, bien que ses rapports avec les autres membres soient particulièrement détériorés, au point qu'il ne paraissait quasiment plus aux séances, pas davantage qu'à celles de la Convention.

Néanmoins, son premier arbitrage en faveur de l'indulgence, rendu six semaines auparavant pour motif d'absence de pièces justificatives, se voyait définitivement confirmé au vu, cette fois, de deux cents dépositions figurant à l'enquête menée.

MENACE DE COMLOT

Si on était passé de l'indulgence à la modération sur la scène arrageoise, la modération n'avait cependant pas triomphé à Paris. La tendance excessive obtenait de guillotiner plus qu'elle ne l'avait jamais fait. Par ailleurs, les sans-culottes, qui constituaient la force de re-

cours pour arbitrer les conflits, encaissaient mal le blocage des salaires et se mobilisaient.

L'affaire d'Arras, simple épisode de la scène parisienne, illustre bien les hésitations, les contradictions que doit affronter le Comité de Salut Public saisi de vertige au moment de refermer l'abîme de la Révolution. L'unité d'action a cédé le pas.

Maximilien, de plus en plus isolé, est éprouvé et abattu physiquement et moralement. Pire, lui qui par ses derniers actes, s'est montré on ne peut plus modéré, est maintenant désigné comme le seul et le responsable des excès en tous genres. L'incorruptible est même calomnié.

La situation est d'autant plus cruciale qu'en ces premiers jours de Thermidor, les attaques redoublant, ce sont maintenant des bruits de complots organisés qui circulent pour abattre Robespierre le tyran... Robespierre le dictateur...

On voit d'ici le rôle de victime expiatoire dont ses adversaires commencent à le charger pour en faire la figure de proue d'une certaine idée de la Révolution et de la démocratie sociale que, pour eux, il est l'heure d'abattre.

AUX ORIGINES DE LA LÉGENDE NOIRE DE ROBESPIERRE ET DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

LEBON, ROBESPIERRE : AMIS ET COMPLICES ?

Robespierre "ami et complice" de Lebon : cette affirmation du rapport Courtois d'après l'examen des "papiers trouvés chez Robespierre et ses complices" est pour le moins gratuite, sauf s'il s'agit d'accréditer la thèse de la légende noire de Robespierre. On en veut pour preuve que :

- Bien qu'arrageois d'origine, ils eurent en réalité très peu l'occasion de se côtoyer.
- Augustin, son frère, s'est méfié dès le début de son retour à Arras "du nouveau député", Lebon.
- D'un autre côté, force est de constater que Joseph Lebon ne fut pas en odeur de sainteté auprès de Maximilien. Son nom ne figure pas

dans ses notes de la fin 93, sur les listes de "Patriotes ayant du talent plus ou moins".

- Une lettre adressée le 6 floréal à Charlotte, sa sœur, jugent excessives les mesures du printemps 94, rapportant que si (à Arras) "depuis six semaines on y a guillotiné 150 personnes et incarcéré environ 3.000), si "le Comité Révolutionnaire a été cassé", la censure du courrier ne permet pas d'en référer à Maximilien. "Que nous sert donc d'être si bon théoriciens !".
- Si tant est qu'il en fut au courant, en pleine tentative pour créer la religion civile de l'Etre suprême, les sorties anti-religieuses de Lebon et consorts, ne durent pas plaire beaucoup à Maximilien.
- Quant à St Just, qui, en revanche, est un fidèle et un

LA LÉGENDE NOIRE DE ROBESPIERRE ET DE LA RÉVOLUTION POUR SERVIR L'HISTOIRE RÉVISIONNISTE.

Ce en quoi la figure de proue que constitue Robespierre désigné comme victime expiatoire de la Révolution peut encore être examiné de façon critique, c'est aussi dans ce même rapport Courtois, l'attaque dirigée cette fois contre le Comité de Salut Public. Celui-ci y est accusé d'avoir autorisé "Lebon, St Just et Lebas à faire guillotiner tous les ex-nobles et négociants des départements du nord de la Somme et du Pas-de-Calais". St Just et Lebas "trahissaient de la dépopulation en grand".

La thèse du génocide et de l'holocauste !

Chère aux historiens révisionnistes d'aujourd'hui, notamment à propos de la Vendée, elle a, comme on le voit, des racines dans l'actualité de l'époque. C'est André Dumont, ainsi cité par Courtois, qui en est à l'origine.

Outre l'âge bicentenaire de la thèse, quand on connaît un tant soit peu l'homme Dumont et ses pratiques, voilà une personne ressource dont la compagnie est bien encombrante !

proche de Maximilien, qui a l'avantage de la pratique de terrain, notamment à l'occasion de sa mission aux armées du nord qui l'amène à appeler Lebon à Cambrai, il co-signe avec Robespierre la clémence pour les "patriotes" d'Arras arrêtés par Lebon, premier accroc à la totipotence du représentant en mission, qui sera finalement relevé de sa mission.

■ D'une façon générale, les sphères d'influence respectives des deux hommes reposent sur des hommes différents (à une ou deux exceptions près) qui se partageront en pro et anti-Robespierre lors de la chute de celui-ci.

EN CONCLUSION

Sans proximité ni d'espace, ni de temps, sans amis communs et gravitant dans des sphères d'influence bien différentes, sans grande parenté intellectuelle, comment prétendre à une quelconque amitié ? Complicité ?

Restent les relations de travail dues aux fonctions res-

pectives, par le canal entre autres, du Comité de Salut Public (et du Comité de Sécurité Générale) ?

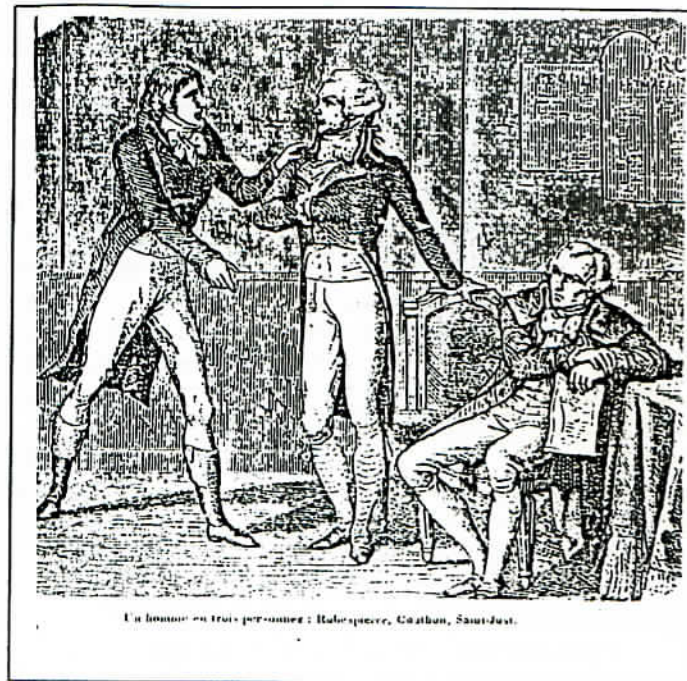
S'il s'agit de discerner les responsabilités personnelles, Barère présente des relations bien plus nombreuses et plus suivies des activités de Lebon, que Robespierre lui-même.

ENFIN, POUR EN RESTER AUX HOMMES ET À LEURS PRATIQUES

Entre un oratorien détroqué et un avocat qui se lancent dans la politique, il y a deux hommes de formation bien différente.

Entre un député suppléant élu à la Convention, nommé Représentant en mission qui refusa de siéger aux Jacobins, et un membre du Comité de Salut Public qui a derrière lui une longue carrière électorale et qui tire en plus sa légitimité de ses interventions au club des Jacobins, il y a deux sortes d'homme.

Entre un élu poudré et sou-



Le homme en trois personnes : Robespierre, Coathon, Saint-Jest.

braillé sabre aux côtés, il y a deux manières d'afficher sa personne.

Entre un homme opposé à la peine de mort en temps de paix et qui se prononce pour des tribunaux de sang en temps de guerre, et un activiste qui organise des guillotines-spectacles, il y a deux conceptions du respect de l'homme.

Entre un activiste que sa dynamique locale personnelle grise au point de conduire de l'exagération à l'excès, et un homme politique d'une lucidité telle qu'elle le conduit à examiner froidement sa propre chute en même temps que celle d'une bonne partie des avancées révolutionnaires, il n'y a pas de commune mesure.

COLLOQUE INTERNATIONAL

"L'image de Robespierre dans les manuels scolaires d'Europe et du Monde"

Dimanche 3 décembre 1989 à Arras (Grandes Paires)
de 9H à 18H

Participation de nombreux intervenants étrangers (Communications sur 13 pays des 5 continents)

Sous la présidence de CLAUDE MAZURIC, professeur à l'Université de Rouen, Vice président de la Société des Etudes Robespierriennes, Président de l'Association Nationale "Vive 89".

Pour participer, se faire inscrire par courrier
Maison des Sociétés d'Arras.

(*) Déclaration non-recoupée, prêtée à Robespierre par Lebon selon une lettre de DARTHE à LEBAS, lettre écrite à CAMBRAI, le 30 Floréal